

**Son Honneur le Président:** Quand on présentera la motion tendant à la réinstitution du comité, ce sera le temps de soulever la question.

**L'honorable M. Davies:** Nous discutons un rapport qu'a présenté un comité chargé par le Sénat d'étudier la vente et la distribution des publications obscènes et indécentes, ainsi que ses répercussions sur les jeunes Canadiens. Je me suis efforcé d'évoquer les divers aspects du rapport.

Je conclurai en disant: ayons confiance en la génération montante et n'essayons pas de la protéger outre mesure. Le caractère se trempe en surmontant les obstacles et en résistant à la tentation. Pensons à notre propre jeunesse et rendons-nous compte que nous aussi nous avons des obstacles à surmonter et que nous en sommes venus à bout. Il se peut que nous n'ayons pas eu à lutter contre les revues et les livres qui traitent de questions sexuelles sous prétexte d'être réalistes, mais chaque école comptait un garçon ou une fille qui cherchait à corrompre par une histoire sale ou suggestive.

Le monde ne change guère, honorables sénateurs, mais lorsqu'il change je crois que c'est pour le mieux. Le Canada va de l'avant. C'est aujourd'hui, comme nous le savons tous, le pays le plus avide de progrès du monde

entier. Aucun autre pays ne peut offrir les mêmes chances d'avancement à ses jeunes. Je suis certain que nos jeunes s'en rendent compte et j'ai confiance qu'en dépit de cette littérature à bon marché et ces livres où il est question de sexe et de ces autres influences qui cherchent à les entraîner vers l'abîme, ils se laisseront gagner par les autres influences meilleures, celles de nos traditions nationales et qu'ils se prépareront à présider aux destinées de notre grand pays lorsque la présente génération n'existera plus.

Honorables sénateurs, je remercie mes collègues de m'avoir si patiemment écouté aujourd'hui. Je m'excuse si j'ai violé quelque règlement du Sénat.

**Des voix:** Très bien!

**L'honorable Mme Fallis:** Honorables sénateurs, je propose le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, je dépose maintenant le rapport sur le Bureau.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.)